

Hermuz 21 7^{bre} 99

927 247/28/1

Mon cher ami,

J'ai eu il ya 2 jours la visite
de m. Le Pouric, conservateur du
Musée James Mils à Carnac,
il était accompagné de m. Keller
de Nancy, venant tous les ans avec
sa famille en villégiature à
Carnac, et de m. Lefèvre conseiller
à la cour d'Angers ou il a beaucoup
comme m. Piette. Les deux messieurs
tous les ans donnent à Le Pouric
une somme de pour exécuter
dans la région des fouilles dont
le résultat entre dans les collections
du Musée de Carnac.

Le Pouric, qui est un garçon
très intelligent, m'a entretenu

du désir qu'il aurait de faire
une nouvelle tranchée à travers
le colossal Tumulus du mont
St Michel, aujourd'hui propriété
de l'état, disant avec raison
qu'il y a sous cette colossale
butte certainement autre chose
que le petit caveau visité
par la société polymathique
lors des fouilles qu'elle y fit.

Cette fouille, qui serait exé-
cutée en galerie souterraine,
n'altérerait en rien le
monument, de plus elle ne
coûterait rien à l'état, les
fonds sont prêts, elle serait
exécutée par Le Rouvic sous
le contrôle d'une commission

Désignée par la commission
des monuments mégalithiques
et prise par elle parmi ses
membres ou parmi les savants
Bretons.

M. Le Roux a fait une
demande à M. le président de
la commission des monuments
mégalithiques qui a répondu
qu'il la soumettrait à ses
collègues à la séance d'octobre.

Il a pensé que vous, le chef
incontesté de la science préhis-
torique, étiez, plus que personne,
à même de donner un avis
favorable sur son désir à
la commission des monuments
mégalithiques. Il m'a donc
demandé de vous en entretenir,
ce que je fais avec plaisir, et
de vous prier de l'appuyer auprès

de vos collègues de la dite commission pour obtenir d'elle un avis conforme à son désir.

La seule chose que Le Pourrie demande c'est que les objets trouvés dans cette fouille soient placés soit au musée de Carnac soit à celui de Vannes, l'état toutefois s'en réservant la propriété.

Il me semblerait absurde que ce Tumulus du Mont St Michel ait été acheté par l'état 10,000 si on n'y pratique pas une nouvelle exploration, et l'offre généreuse de Le Pourrie me semble bien digne d'être prise en considération. Vous seriez bien aimable de m'en donner votre avis.

Bien à vous

J. du Châtellier

Je viens de fouiller 2 Tumulus dans la région de Clabars - Larnoeët, fouilles assez pauvres.